



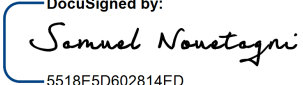
Termes de références pour le recrutement d'un consultant international expert en cartographie numérique et SIG pour renforcement des capacités institutionnelles du Bureau Central du Recensement (BCR) du Burundi.

Termes de références	
Pays	Burundi
Objet de la mission	Appui technique à la réalisation de la cartographie censitaire numérique
Contexte et justification	<p>Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) du Burundi est actuellement dans sa phase de préparation. Cette opération lourde et complexe constitue une priorité nationale pour le Gouvernement du Burundi. Ce recensement permettra notamment de disposer d'indicateurs sur le niveau de développement économique, social et politique du pays, d'apprécier les progrès accomplis, d'estimer les besoins en services sociaux de base, de planifier des programmes sectoriels de développement et d'aider à la prise des décisions.</p> <p>Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), conjointement avec les agences du système des Nations-Unies, ainsi que l'ensemble d'autres partenaires, apportent leurs appuis techniques et financiers au Gouvernement du Burundi dans la conduite de ce recensement à travers le renforcement des capacités techniques et managériales nationales pour la planification et la mise en œuvre de l'opération.</p> <p>Pour s'arrimer au programme international des recensements de la série 2020, le Burundi a opté pour un recensement numérique intégrant le module de base du recensement agricole, afin de mutualiser les coûts.</p> <p>Actuellement, le Burundi est dans l'exécution de la phase principale de la cartographie censitaire. Compte tenu de l'insuffisance de ressources humaines nationales hautement qualifiées en cartographie censitaire numérique, l'appui d'un expert international dans ce domaine est nécessaire pour assister les experts nationaux et contribuer ainsi à l'assurance qualité du RGPHAE.</p> <p>Tenant compte de la complexité et de l'interdisciplinarité de l'opération, une première mission d'un expert recruté par l'UNFPA a été exécutée avec succès au Burundi du 29 janvier au 20 Décembre 2023. Elle a permis entre autres d'évaluer la situation des données cartographiques et des outils technologiques, de renforcer les capacités des agents (de terrain et de bureau), de préparer au bureau les données pour la mise à jour sur le terrain, d'effectuer les premiers tests sur le terrain (pré-test, pilote) et de lancer les travaux de la cartographie principale sur le terrain et de planifier les prochaines étapes.</p> <p>Ainsi, après la le lancement desdits travaux de terrain, à la demande du BCR, l'UNFPA en tant que partenaire du Gouvernement du Burundi, envisage apporter son appui à travers une mission d'assistance technique d'un Expert en Cartographie censitaire pour un soutien technique au Bureau Central du Recensement (BCR).</p>

<p>Objectifs de la mission</p>	<p><u>Objectif général</u></p> <p>L'objectif général de cette mission est d'appuyer techniquement poursuite des travaux de la phase principale de la cartographie censitaire numérique aussi bien au bureau que sur le terrain.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u></p> <p>Plus spécifiquement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer à la finalisation de la méthodologie, du calendrier et du budget nécessaire pour la formation des agents cartographes de bureau supplémentaires pour la vérification et l'intégration des données venues du terrain ; ✓ Contribuer à la finalisation de la méthodologie, du calendrier et du budget nécessaire pour la formation des agents cartographes de terrain supplémentaires pour renforcer les équipes de collecte actuellement sur le terrain ; ✓ Contribuer à la vérification et à la finalisation des limites géo référencées (au bureau) des circonscriptions administratives, issues du terrain, sur la base du nouveau découpage ; ✓ Effectuer le suivi et l'analyser la qualité des données produites au bureau et sur le terrain et en apporter des ajustements si nécessaires ; ✓ Participer au démarrage du découpage du territoire national en zones de dénombrement pour le dénombrement principal ; ✓ Participer à la production des cartes desdites zones de dénombrement et à la constitution du dossier agent recenseur du dénombrement principal ; ✓ Veiller à la mise en œuvre des recommandations de la mission du précédent expert; ✓ Renforcer les capacités du BCR en cartographie censitaire SIG
<p>Principales tâches</p>	<p>Pour cette mission, l'expert international devra exécuter les tâches présentées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à la finalisation de la méthodologie, du calendrier et du budget nécessaire pour la formation des agents cartographes de bureau supplémentaires pour la vérification et l'intégration des données venues du terrain ; ➤ Réadapter en tant que de besoin, les plans de travail du bureau et de terrain, avec les ressources humaines, matérielles et financières conséquentes ; ➤ Contribuer à la finalisation de la méthodologie, du calendrier et du budget nécessaire pour la formation des agents cartographes de terrain supplémentaires pour renforcer les équipes de collecte actuellement sur le terrain ; ➤ Contribuer à la vérification et à la finalisation des limites géo référencées (au bureau) des circonscriptions administratives, issues du terrain, sur la base du nouveau découpage ; ➤ Effectuer le suivi et l'analyser la qualité des données produites au bureau et sur le terrain et en apporter des ajustements si nécessaires ;

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer la production des cartes pour la formation des agents cartographes de terrain ; ➤ Renforcer les capacités les agents cartographes de bureau actuellement en fonction ; ➤ Superviser les travaux de la cartographie principale de terrain ; ➤ Renforcer la capacité des membres du BCR en SIG pour l'apurement et l'exploitation de la base des données ; ➤ Sur la base des indicateurs existants ou à élaborer, contribuer au suivi de la performance et de la qualité des travaux des cartographes de bureau et de terrain ; ➤ Procéder au découpage automatique et au contrôle des ZD ainsi qu'au renforcement des capacités des cadres du service cartographie pour la poursuite de cette tâche ; ➤ Encadrer la production de différentes cartes pour la constitution du dossier agents recenseurs du dénombrement principal ; ➤ Appuyer la constitution d'une base de données apurées pour la cartographie censitaire principale ; ➤ Renforcer la capacité en SIG des jeunes cadres stagiaires du BCR en cours de recrutement pour l'appui au service cartographie et au service traitement ➤ Renforcer les capacités techniques et institutionnelles du BCR dans le domaine de la cartographie censitaire numérique ; ➤ Veiller à la mise en œuvre des recommandations de la mission du précédent expert; ➤ Produire un atlas basé sur les données de l'actualisation cartographique.
Résultats attendus	<p>Au terme de la mission, les résultats attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ La mise en œuvre des recommandations de la mission du précédent expert international est évalué et des correctifs si nécessaire sont apportés ; ✚ Les limites administratives sont constituées et géoréférencées sur la base de la loi sur le nouveau découpage ; ✚ Le calendrier de travail de la cartographie principale et éventuellement le budget sont réadaptés tenant compte de la méthodologie réajustée ; ✚ La qualité des données produites au bureau est analysée et des ajustements si nécessaires sont apportés ; ✚ La formation des agents cartographes supplémentaires de bureau et de terrain est effectuée ; ✚ La collecte des données de la cartographie principale est bien menée et les outils de suivi de la performance et de la qualité sont mis en place ; ✚ Le découpage automatique, doublé des propositions de découpage manuel des équipes de terrain, des zones de dénombrement, est réalisé ; ✚ La production des cartes et la constitution du dossier agent recenseur du dénombrement principal est réalisée.
Durée de la mission	La mission se déroulera en présentiel pour trois mois éventuellement renouvelable

Lieu de travail	L'expert travaillera à Bujumbura-Mairie (au siège du BCR) avec d'éventuels déplacements à l'intérieur du pays.
Livrables	Rapports techniques d'exécution de la mission d'appui à la cartographie censitaire avec des recommandations formulées.
Suivi et contrôle des progrès, y compris les exigences en matière de rapports et la date limite	À la fin de chaque mois, le rapport daté et signé sous format hard copy devra être déposé au secrétariat du BCR et UNFPA et une version électronique envoyée par mail.
Supervision de la mission	<p>L'expert travaillera en présentiel au BCR, sous la supervision générale du président du BCR/DG de l'INSBU et du Représentant Résident de l'UNFPA Burundi et sous la supervision technique du Directeur Technique du BCR et du Conseiller Technique Principal du RGPFAE.</p> <p>Toutefois, selon la convenance entre le BCR et UNFPA, le consultant pourra travailler à distance sur certaines tâches.</p>
Les exigences du poste en matière d'expertise, de qualification et de compétences incluant la langue	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures : Master en géographie/ cartographie ou équivalent; • Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la conception, l'exécution de la cartographie censitaire et la formation du personnel de terrain et de bureau pour la cartographie censitaire en Afrique subsaharienne, une expérience internationale étant un atout ; • Avoir une expérience dans la collecte digitalisée (smartphones, tablettes) des données cartographiques censitaires ; • Avoir de solides connaissances dans l'utilisation des logiciels de cartographie et du SIG (ArcGIS, Quantum GIS, etc.) et des technologies géospatiales ; • Avoir des connaissances dans l'utilisation des logiciels (CSPPro, CSPPro Mobile) pour la saisie des données sur Smartphones/Tablettes est un atout ; • Avoir une expérience dans la programmation en Python ; • Être disponible durant toute la période de la mission ; • Avoir des connaissances en analyse des données SIG constitue un atout ; • Avoir déjà travaillé au Burundi et participé à la préparation du RGPFAE est un atout; • Une expérience antérieure avec l'UNFPA constituerait un atout ; • La maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit est exigée. <p>Compétences requises :</p> <p>Les compétences de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrité / engagement envers le mandat de l'UNFPA/valorisation de la diversité ; • Gestion des performances ; • Travail en équipe ; • Autogestion / Intelligence émotionnelle ; • Communiquer des informations et des idées ; • Prise de décision appropriée et transparente ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion analytique et stratégique et orientation vers les résultats / engagement envers l'excellence ; • Partage des connaissances / apprentissage continu. <p>Compétences fonctionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innovation conceptuelle dans la fourniture d'une expertise technique ; • Tirer parti des ressources du gouvernement du Burundi des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques.
Intrants / services à fournir par l'UNFPA ou le partenaire d'exécution (par exemple, services d'appui, bureaux, équipement) le cas échéant	Appui pour les services administratifs (voyage, ...) bureaux et équipements pour les besoins de la mission par le BCR.
Autres informations pertinentes ou conditions particulières, le cas échéant	Chaque fois que nécessaire pour des discussions ou pour la consolidation du travail, des arrangements spéciaux seront mis en place par le BCR/UNFPA et le Consultant.
Financement	Le financement sera assuré par UNFPA selon les procédures en vigueur. CoA : BDI08PUD/FPA90/PU0074/Activity_id : RGPFAE2022SUPPO
<p>Signature du Responsable de la demande</p> <p>Date: 24-janv.-2024</p> <div style="text-align: right;"> <p>DocuSigned by:</p>  <p>5518E5D602814ED...</p> </div>	